

Alain Becker, Centre EPS et Société

Matrice disciplinaire. Pourquoi ce thème ? Quelles questions ?

Notre rencontre initiale a du être reportée, elle peut se tenir aujourd'hui et je veux remercier au titre du Centre tous ceux, toutes celles qui sont là et qui ont accepté de nous livrer l'état de leur réflexion, de leur travail sur les sujets qui nous mobilisent, la matrice disciplinaire, les compétences, les classifications en EPS.

Prétendre que nous n'aurions, au Snep comme au Centre aucun pré-supposé, que nous n'aurions pas déjà réfléchi et agi collectivement sur le sujet serait mentir. Au-delà de la façon de l'aborder, « matrice » disciplinaire ou non, la question de la nature de notre enseignement, de ses buts, de son intelligibilité, nous obsèdent depuis un certain temps, particulièrement depuis 1996, date de la première écriture de « programmes » en EPS. Mieux, on doit pouvoir prétendre que cette préoccupation, pour diverses raisons à explorer, est constitutive de la professionnalité des professeurs d'EP(S) du moins depuis que ceux-ci ne sont plus « professeurs de gymnastique ».

Je voudrais ici « mettre sur la table » un certain nombre d'éléments qui, maintenus dans nos « placards », rendraient cette discussion tronquée et sans doute formelle. Nous vous devons ces précisions par honnêteté intellectuelle et le faisant nous admettons donc qu'ils soient discutés, prenant à terme le risque qu'ils soient qualifiés de discutables...

Ils sont de deux ordres, d'abord de celui du pourquoi, ensuite de celui du quoi et du comment.

Pourquoi donc aujourd'hui cette réunion sur ce sujet là au Snep ?

1) Parce que le SNEP (syndicat national de l'éducation physique), connu dans le domaine qui est le sien, souvent cité, (parfois mal), dans l'historiographie disciplinaire, apparaît comme un acteur incontestable de l'histoire de la discipline, même si son action y est parfois (souvent ?) contestée. A force de citer le sigle « Snep », les auteurs qui le font finissent par oublier la chose qu'il semble masquer, par ne plus porter attention à sa nature pourtant bien singulière de notre syndicalisme dans le national et international. Le « syndicat national de l'éducation physique » depuis qu'il existe est un syndicat disciplinaire, le syndicat de la discipline EP(S). C'est d'ailleurs à ce propos principal et non sur la question salariale, ou encore des retraites qu'il occupe la place qu'il occupe dans l'histoire de l'EPS. C'est un fait, « objectif » dirait-on, qui nous fait nous étonner de ce qui étonne certains, en particulier que le Snep :

- s'occupe de la question disciplinaire (alors qu'il est de fait la première et très majoritaire association professionnelle disciplinaire de France)

Séminaire « identité de l'EPS » SNEP/ EPS et Société. 10-11 Mai 2012

- qu'il ose se préoccuper de problèmes, passez moi la lourdeur de la formule, d'ordre « anthropo-culturo-épistémologique », bref des questions de contenus.
- qu'à ce titre il puisse exercer une « vigilance épistémologique » dans les débats institutionnels, même s'il n'en revendique pas le monopole et si l'on peut contester les options qu'il retient. Lui qui comme syndicat majoritaire siège au Conseil Supérieur de l'Éducation Nationale avec l'identité qui est la sienne, là où se déterminent le contenu et l'organisation de la discipline, et ceci au titre de sa représentativité.

2) Pour des raisons sociales

Nous avons un projet culturel et social pour l'EPS, nous voulons qu'il participe d'une Ecole démocratique : faire que chaque élève réussisse son entrée critique dans la culture scolaire des APSA, sache donc explicitement ce qu'il va devoir apprendre, ce qu'il devra faire pour apprendre, atteigne des performances scolaires significatives de chaque discipline sportive ou artistique abordée. C'est le sens de l'intérêt que nous portons aux programmes comme moyen de rendre explicite et partageable le contenu concret de la culture commune scolaire que l'institution doit garantir. Nous parlons même pour tous d'un droit fondamental d'accès à la performance comme condition de la démocratie et de l'égalité scolaire, du développement de chacun et chacune, comme moyen de devenir un être social et de culture, bref un être humain. Enfin plagiant une formule de Michel Develay (qu'il pourra contester) s'exprimant sur l'entraînement en EPS: « pour avoir prise sur la complétude « physique », « mentale », « morale » que la personne représente...pour se penser Un et différent des autres ».

Mais, toutefois, parce que nous voulons aujourd'hui débattre, nous ajouterons à « un », pensant à Yves Clot, : *et multiple à la fois*, à « différent » : *et pourtant si semblable aux autres*. Nous nous demanderons encore s'agissant des pratiques « sportives » et artistiques s'il est juste de parler de « complétude », de dissocier le « physique » du « mental », du « moral », ayant encore retenu de Michel Develay, ce qui était probablement sans doute une provocation de sa part, que même *la philosophie pouvait être une activité physique*, qui sait, peut-être un sport... Bref comme tout comportement humain délibéré et conscient, toujours, une activité totale globale mobilisant la totalité de l'être.

Mais j'attire ici votre attention, nous confions aussi à l'EPS une autre mission, celle, à partir de la réussite de chacun à l'École en EPS, de pouvoir se construire comme un citoyen/acteur lucide du mouvement toujours contradictoire des sports et des arts, d'être en capacité personnelle de s'inscrire dans la dynamique d'une culture démocratisée et émancipatrice.

3) Pour des raisons professionnelles

Au moment où idéologiquement et économiquement les métiers, sont bousculés par une vision managériale de la professionnalité des salariés, les dessaisissant de leurs « compétences » de leurs savoirs et savoir-faire, de leur inventivité (voir « l'appel des appels » animé par Roland Gori) ou encore le décret scélérat sur l'évaluation des enseignants), pour toujours plus d'adaptabilité du travailleur au « marché de l'emploi », de mobilité, de polyvalence, de transversalité, nous voulons revenir ici sur le travail enseignant,

comme « expertise en apprentissages scolaires » au sens défini par Philippe Meirieu, expertise supposant à nos yeux un fort ancrage culturel disciplinaire, des capacités d'autonomie, de réflexion, d'expérimentation tant individuelles que collectives. Le métier, la profession ont besoin aujourd'hui plus qu'hier à la fois de responsabilisation et de liberté mais aussi de professionnalité partagée. Il faut enfin sortir de cette idée mortifère selon laquelle « à chaque prof, son propre métier, à chaque établissement sa propre culture professionnelle », comme il faut sortir de cette idée perverse d'adaptation du curriculum à chaque élève, à chaque établissement. Logique conduisant à la différenciation éducative, à la ségrégation scolaire, aujourd'hui à une insupportable injustice scolaire.

Le contexte social et politique nous dit qu'il est temps, qu'il est urgent pour notre société, que comme la richesse produite, la richesse culturelle, le savoir, soient aujourd'hui véritablement partagés. Or ce n'est pas le cas. Les programmes actuels nous en détournent. Pourtant tous les élèves sont initialement aptes à la culture commune, faut-il encore le rappeler ? Pour exister, peser, agir et réussir, le métier, a besoin d'unité, celle-ci doit se fonder sur des objectifs communs d'apprentissages, des enjeux de savoirs enfin explicités dont la définition, si elle doit relever du législateur, doit procéder d'une authentique et large concertation démocratique intégrant l'expérience et le point de vue des enseignants . Mais il a autant besoin de diversité, de différentes façons de faire, de bien faire, donc de controverses légitimes sur la meilleure voie pour y parvenir, controverses d'autant plus productives que les objectifs seraient au moins momentanément clairement identifiés et partagés. L'unité du travail enseignant n'a pas à craindre sa diversité, bien au contraire Nous faisons le pari que la réflexion sur la matrice disciplinaire peut éclairer cette question.

Permettez moi d'en venir au « quoi »

Savoir et discipline.

D'entrée, une affirmation qui peut être débattue : la crise de l'École n'aura de solutions, que d'abord disciplinaires. C'est encore plus vrai pour l'EPS qui, socle commun aidant, n'a plus d'identité disciplinaire et se trouve donc réduite à une transversalité vide de contenus spécifiques, niée du point de vue de sa culture originale, sportive, artistique, de son épistémologie donc de sa didactique. « Discipline » de service, asservie par de grands objectifs généraux, on lui dénie la légitimité d'une réflexion sur elle-même ou plutôt on lui impose de se redéfinir parce qu'elle n'est pas d'abord fondamentalement, objectivement mais aussi subjectivement...EP(S), elle ne devrait plus être sportive mais **Scolaire** ou encore de **Santé**, ou toujours encore **Citoyenne, d'utilité sociale** et non de droit. On lui reproche aussi d'avoir son langage propre, son jargon. Bref on lui demande de se mettre au service et de se taire ! Résistance ! Résistance !

Je voudrais ici citer Jean-Pierre Astolfi, pédagogue disparu, longtemps président du CRAP et dont le propos, dans « La saveur des savoirs », sorte de « legs » intellectuel, dénotent dans le concert éducatif actuel et les différents « pactes » pour l'École qu'on a vu fleurir dernièrement. (Nous pourrions déjà retenir le principe d'un autre séminaire sur ce travail).

Chacun connaît ici sa trajectoire et sait d'où il regardait l'École. C'est l'introduction du chapitre UN de son ouvrage :

« Ou l'on réhabilite les savoirs trop facilement déclarés académiques et inutiles, dévalorisés au profit des perspectives plus dynamiques qu'offrent, par exemple, les compétences, l'interdisciplinarité, (posée dans l'ouvrage dans sa perspective supra-disciplinaire comme tendant à de l'infra-disciplinaire) où l'on défend également l'organisation du savoir en discipline, parce que celles-ci sont des sortes de géants qui nous ouvrent à autant de « nouveaux mondes » et développent, chacune, une forme singulière de « discipline de l'esprit ». Développer ainsi l'idée « d'une saveur des savoirs » a d'importantes conséquences didactiques aussi bien en direction des élèves que des professeurs. »

Et encore dans le même ouvrage, reprenant à son compte les propos de Chevallard qui décrit les savoirs comme étant « des bottes de sept lieues » et les disciplines comme « développant des savoirs proprement extraordinaires ».

Quelle sorte de « géant » est donc l'EPS ? Quel est donc ce « nouveau ou ces nouveaux mondes » qu'elle nous propose de découvrir en sa compagnie ? Pourquoi faudrait-il renoncer à jucher tous nos élèves sur les « épaules » de ce géant là ? Quelle est donc cette « discipline de l'esprit » qui caractérise l'EPS, sous réserve que cette formule résiste en l'état à une approche épistémologique de l'EPS. Quelles sont les « bottes de sept lieues », les « savoirs extraordinaires » que notre discipline propose ? J'en finirai presque pour l'instant avec la pensée d'Astolfi en revenant sur un autre aspect de son propos (page 16) : « la multiplication des « éducations à » (à la santé, à l'environnement, à la sexualité, à la nutrition...) donne une nouvelle actualité à la distinction classique entre instruction et éducation.... Il s'ensuit un risque supplémentaire de dilution des objectifs et d'affadissement de la formation « intellectuelle » au sein de l'École ».

Je ne veux en tirer aucun argument d'autorité sur le plan épistémologique s'agissant en particulier de la santé mais je souhaite en revanche toujours au plan épistémologique que nous nous interroguions sur le rapport de l'EP(S) à la santé. Finalité ou moyen ? Au cœur, à la périphérie, à côté de la discipline EPS ? Voilà donc dressé le cadre général de la discussion d'aujourd'hui.

Enseigner une éducation... (physique). Un paradoxe ?

Jean-Pierre Astolfi dans l'ouvrage cité distingue non pas enseignement et éducation mais instruction et éducation. Retenons- donc qu'il opère une distinction forte entre éduquer et « apprendre ». C'est du moins au-delà des mots la chose que je vous propose de retenir dans son discours, dans un premier temps. Il y différencie trois types de savoirs, « conceptuels », « plastiques » et « **moteurs** ». Approche qu'il complète, évoquant l'EP(S), en parlant **des** disciplines corporelles et motrices comme se distinguant des autres, plus discursives sans doute. Distinction qui à mes yeux interroge. Citant Alain Lebas, il fait référence à une « motricité extraordinaire » gymnique. Que penser au plan épistémologique du concept « moteur » ? Rend-t-il intelligible, rend-t-il compte de l'activité humaine complexe qu'est la gymnastique, de sa culture ? Est-ce bien promouvoir « l'éducation physique et sportive » à l'École que de la réduire à la « motricité » ? Cela rend-t-il compte de la formation « intellectuelle » qu'elle est aussi censée produire ? Que dire de ce point de vue des propos

de Paul Goirand cités par J-P Astolfi dans le même ouvrage, évoquant la discipline gymnique : « valorisation du côté aérien et du risque, rompant avec la conception de la discipline » et consistant à « voler », tourner, se déplacer »... A voler en développant des mouvements plus aériens avec une augmentation des temps suspendus et une diminution des appuis... A tourner, en diversifiant ses appuis (pieds, mains), en se renversant sans temps d'arrêt, en roulant son corps dans l'espace... A se déplacer enfin d'une façon qui rompt avec notre univers piéton... », J-P Astolfi concluant son propos ainsi : « On comprend que cette discipline du « corps » soit aussi une discipline de *l'esprit, une gymnastique cognitive, intégrant une gestion des émotions et une composante esthétique* ». Pourquoi, face à ces hypothèses valorisantes pour l'EPS, la discipline « gymnastique » n'est-elle pas qualifiée de sportive mais « du corps » ? Pourquoi l'activité déployée est-elle qualifiée de motrice et non de technique gymnique ? Pourquoi la matrice disciplinaire gymnique (car il semble bien que nous soyons en face d'une proposition de matrice) proposée ne fait pas ce choix ?

Mais aborder comme le fait Astolfi la discipline EPS par la matrice gymnique n'est pas sans interroger le concept d'EPS lui-même et l'idée d'une matrice propre à l'EPS... Telle que proposée aujourd'hui par le pouvoir pédagogique ; à moins de considérer administrativement que l'EPS est le contenu de l'EPS et de s'écarter du point de vue disciplinaire (discipline « disciplinante ») des exigences rappelées par Astolfi et par Chevallard. N'est-il (le concept d'EPS) pas à cette étape de la réflexion un obstacle épistémologique majeur à l'émergence d'une authentique matrice disciplinaire en EPS ? Obstacle renforcé par l'existence de pseudo « compétences propres à l'EPS » dans les programmes et leur non sens épistémologique (ni compétence, ni propre à l'EPS). Obstacle encore à l'émergence et à l'identification de savoirs (au sens d'Astolfi) disciplinaires explicites, permettant une authentique « entrée » dans les disciplines « sportives », artistiques qui constituent l'EPS, posée alors non comme discipline au sens encore d'Astolfi mais comme visée éducative générale, une finalité.

Peut-on imaginer aujourd'hui une « matrice disciplinaire » en EPS qui soit autre chose qu'une somme de matrices disciplinaires pour la plupart à produire, au sens des disciplines sportive et artistiques ? (d'où l'impérieuse nécessité de réfléchir aux classifications). Cette conception des choses induit me semble-t-il l'acceptation de l'existence, dans les objets légués par l'histoire, les APSA, de savoirs déposés, parfois cachés, sortes de savoirs « savants » (Chevallard) originaux préexistants à l'EPS et justifiant de ce point de vue une transposition didactique, établissant un rapport dialectique entre la culture sportive et artistique vivante et la culture scolaire. Peut-on malgré tout, parce que la référence à l'EPS est idéologiquement, professionnellement, politiquement, aujourd'hui indépassable, penser une matrice propre à l'EPS qui récusant une démarche purement idéaliste, abstraite, arbitraire et plaquée sur le réel, serait le produit concret d'une extraction concrète des savoirs inscrits dans les APSA ? Une sorte de démarche épistémologique-didactique constituante, du singulier au général ? Peut-on l'imaginer sans prendre le risque de contenus tellement généraux, surplombant qu'ils perdraient toute efficacité « instructive », rendrait toute évaluation impossible comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui ? Peut-on et comment,

Séminaire « identité de l'EPS » SNEP/ EPS et Société. 10-11 Mai 2012

pour faire simple, sortir de cette vieille idée lénifiante et structurante : « que l'EPS ne se confond pas avec les moyens qu'elle utilise » ?

Pour conclure, j'évoquerai pour le critiquer, l'ex doyen de l'inspection générale, Alain Hébrard, (il me le pardonnera car c'est un homme de dialogue) parlant de l'EPS. Il évoquait souvent l'idée d'une discipline EPS comme « l'au-delà des APSA », de leur technicité, de leur « motricité » disent toujours d'autres, séduits sans doute par cette approche que je qualifierais de *capacitaire* de notre enseignement. Pouvoir développer de grandes capacités, facteurs de la valeur motrice disait-on à une autre époque, a été, c'est un point de vue, un mythe fondateur de l'EPS. Depuis 1967 date de ce que je considère comme un moment de rupture épistémologique partielle en EPS, prévaut l'idée que c'est par la pratique d'APSA que seront développées les grandes capacités propres à l'activité physique humaine complexe. C'est cette rupture qui est aujourd'hui, d'une certaine manière, remise en cause. Pourtant dans d'autres domaines de la connaissance, Bernard Rey (« la culture commune » hachette/FSU 2000) a mis en garde contre le rêve de pouvoir atteindre de grandes capacités générales sans passer par des opérations concrètes très contextualisées. Mise en garde peu entendu en EPS.

Voilà donc ici rapidement rappelé ce que je disais être dans les « placards » de notre collectif. Cela vous est livré pour qu'une discussion sans aucun tabou s'ouvre.